

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT DE CONCORDANCE
NUMÉRO 403-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 343-2015
DE ZONAGE ET SES AMENDEMENTS AFIN DE SE CONFORMER AU
RÈGLEMENT NUMÉRO 402-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT
NUMÉRO 342-2015 CONCERNANT LE PLAN D'URBANISME DE LA
VILLE DE MATAGAMI ET SES AMENDEMENTS**

**AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE
MATAGAMI :**

QUE lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet 2025 à 19 h 30, le conseil municipal de la Ville de Matagami a adopté le règlement portant le numéro 403-2025;

QUE ce règlement entre en vigueur le 8 août 2025, jour de sa publication;

QU'une copie de ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à www.matagami.com ou, en personne, aux heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Matagami, ce 8 août 2025.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 8 août 2025, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 août 2025.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe